

- 3 OCT. 2012

Votants : 95
Convocation du Conseil de Communauté :
le 14 septembre 2012
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 septembre 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 septembre 2012

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21- PLAN D'ACTIONS AGENDA 21 DE LA VILLE DE NIORT

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Michel GUIGNARD, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Joël MISBERT à Brigitte COMPETISSA, Dominique VALLEE à Jacques MORISSET, Marie-Christelle BOUCHERY à Jean-Luc CLISSON, Rabah LAICHOIR à René MATHE, Pilar BAUDIN à Virginie LEONARD, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Amaury BREUILLE, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Annie COUTUREAU, Anne LABBE à Maryvonne ARDOUIN, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Elisabeth BEAUVAIS, Alain MEMIN à Magdeleine PRADERE, Josiane METAYER à Jean-Louis SIMON, Franck MICHEL à Hüseyin YILDIZ, Gwénaëlle MIGNARD à Anita JAGOUEX, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Michel PAILLEY à Guillaume JUIN, Alain PIVETEAU à Jacques TAPIN, Christophe POIRIER à Pascal DUFORESTEL, Sylvette RIMBAUD à Rose-Marie NIETO, Denis THOMMEROT à Patrick DELAUNAY

Titulaires absents suppléés :

Patrick BERNACCHI par Michel GUIGNARD

Titulaires absents :

Jérôme BALOGE, Alain CHAUFFIER, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Christiane PINEAU

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Marie-Christelle BOUCHERY, Rabah LAICHOIR, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Nicole IZORE, Anne LABBE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Sylvette RIMBAUD, Denis THOMMEROT

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 SEPTEMBRE 2012

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 – PLAN D'ACTIONS AGENDA 21 DE LA VILLE DE NIORT

Monsieur **Bernard JOURDAIN**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La Ville de Niort s'est engagée dans l'élaboration d'un Agenda 21 en mai 2008. Ce projet territorial de développement durable a été conçu par l'ensemble des acteurs de la collectivité et du territoire, pour assurer un développement équitable et solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement efficace sur le territoire communal.


Les phases de concertation organisées à destination des agents mais également des citoyens et acteurs locaux ont permis de définir la stratégie niortaise de développement durable, adoptée par le Conseil de communauté le 23 janvier 2012, et un plan d'actions 2012-2015 annexé à la présente délibération.

Engagée en tant que co-pilote de la démarche, la CAN a participé à la conduite des différentes phases : diagnostic externe, mobilisation des acteurs du territoire, définition de la stratégie niortaise de développement durable, signature de l'Acte d'engagement des partenaires pour le développement durable à Niort, animation du Comité partenarial,... Aujourd'hui, la CAN, dans le cadre de l'exercice de ses compétences, est présente aux côtés de la Ville de Niort dans la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la Ville de Niort.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

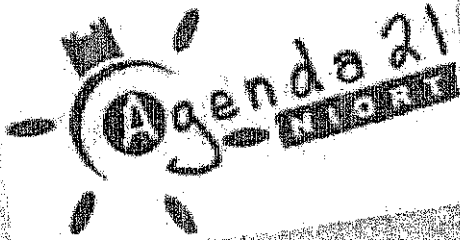
- Prendre acte du plan d'actions 2012-2015 de l'Agenda 21 de la Ville de Niort.

Le conseil prend acte de cette délibération.

Bernard JOURDAIN

Vice-Président Délégué
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

PREFECTURE DEUX-SEVRES

- 3 OCT. 2012



AGENDA 21

PLAN D'ACTION

Conseil municipal du 14 mai 2012

**L'AGENDA 21 :
UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE ET DES PRATIQUES DE SERVICE PUBLIC
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

Un plan d'actions au coeur du projet de ville

L'ambition de l'équipe municipale, « Niort, Ville par nature », repose sur l'idée que le projet territorial doit s'appuyer sur un nouveau modèle de développement local et global qui prenne véritablement en compte, dans nos pratiques de service public, l'ensemble des aspects sociaux, environnementaux et économiques, de nos actions, pour aujourd'hui et pour demain, avec les générations actuelles et pour les générations futures.

Cette vision de la vie dans la cité inscrit Niort et ses habitants dans deux perspectives essentielles :

- la ville, centre d'une communauté d'agglomération de plus de 100 000 habitants, doit assumer toute sa responsabilité dans le développement cohérent, responsable et solidaire, d'un territoire de vie qui la dépasse ;
- la ville durable de demain, assumant ses fonctions sociale, culturelle, économique et écologique, doit pouvoir créer les conditions de la mobilisation et de l'implication de chaque citoyen, afin qu'il participe à la mutation de sa cité, traduite dans des transformations qui sont l'affaire de toutes et tous, en tout lieu et à tout moment.

Consolider la cohésion sociale, promouvoir un développement et un mode de vie urbain, original et équilibré, développer l'épanouissement de tous et la vie de la cité, concevoir et conduire l'action publique autrement constituent les quatre grands axes structurants de ce projet de ville qui vise à mettre l'humain, dans ses dimensions individuelles et collectives, au centre de l'action publique à court, moyen et long termes.

L'agenda 21 est donc une démarche qui doit permettre d'amplifier la volonté municipale au profit d'une mise en cohérence des politiques publiques définies dans le projet de ville : la mise en oeuvre du plan d'actions doit pouvoir permettre :

- de contribuer à l'élaboration de réponses locales aux problèmes globaux,
- de coordonner l'ensemble des actions de la collectivité dans une approche globale et intersectorielle,
- de démultiplier l'action publique auprès de la population locale, via les agents des services publics, en assurant un ancrage du développement durable dans les projets et les pratiques,
- de mobiliser et d'associer dans la durée l'ensemble des acteurs à la construction d'un développement durable du territoire.

Il s'agit d'engager et de pérenniser les actions contributives à la construction d'une ville au développement soutenable, solidaire et responsable, soucieux des interactions entre les dimensions économiques, sociales, culturelles et écologiques.

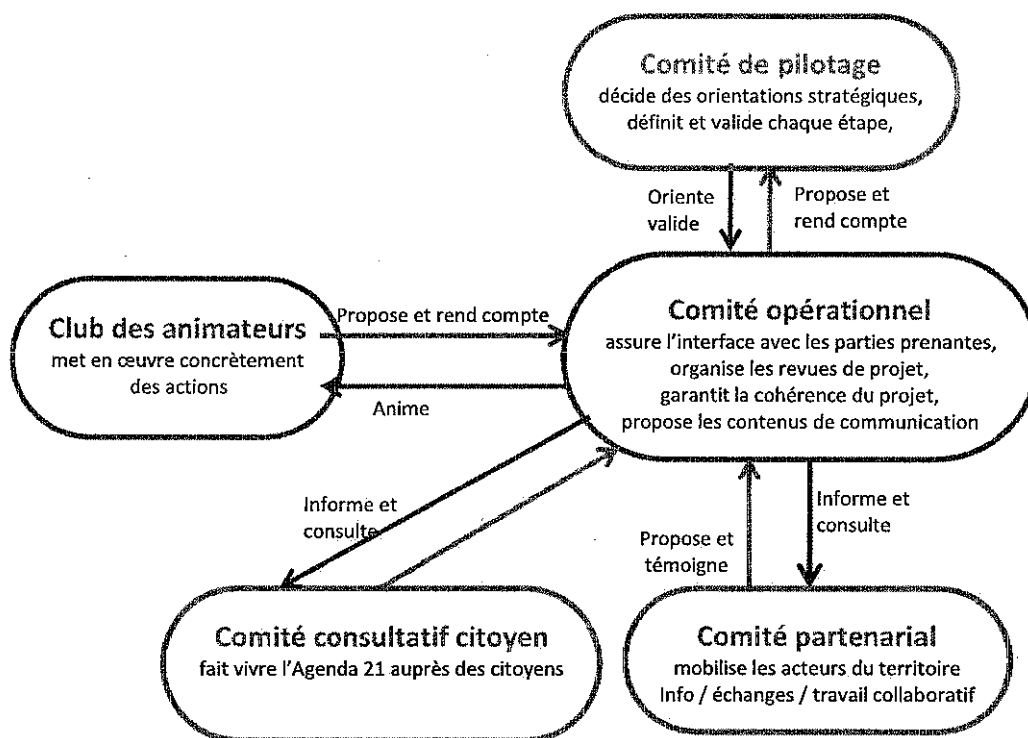
SOMMAIRE

Plan d'actions : le pilotage de la mise en oeuvre	p. 2
Orientation 1 : Etre solidaire à Niort	p. 3
<i>Objectif 1 : Adapter l'action sociale et l'offre de soins aux besoins de la population</i>	
<i>Objectif 2 : Mettre en place un projet éducatif global en concertation avec les acteurs et les usagers</i>	
<i>Objectif 3 : Mieux assurer l'autonomie des personnes âgées et handicapées</i>	
<i>Objectif 4 : Accompagner le lien intergénérationnel</i>	
<i>Objectif 5 : Encourager l'insertion par l'économique</i>	
<i>Objectif 6 : Élaborer une offre de logements sociaux adaptée et de qualité</i>	
<i>Objectif 7 : Accompagner la jeunesse vers une intégration citoyenne et socioéconomique réussie</i>	
Orientation 2 : Cultiver la qualité du cadre de vie	p. 9
<i>Objectif 1 : Contribuer à un aménagement durable du territoire</i>	
<i>Objectif 2 : Favoriser la biodiversité</i>	
<i>Objectif 3 : Favoriser le lien entre l'Homme et l'animal</i>	
<i>Objectif 4 : Développer un patrimoine bâti et non bâti durable</i>	
<i>Objectif 5 : Progresser dans la prévention des impacts et dans la gestion des milieux et des ressources</i>	
<i>Objectif 6 : Développer la prévention des risques</i>	
Orientation 3 : Vivre éco-responsable.....	p. 15
<i>Objectif 1 : Développer la maîtrise de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables</i>	
<i>Objectif 2 : Offrir des alternatives à l'usage de la voiture dans nos déplacements</i>	
<i>Objectif 3 : Optimiser la gestion des déchets, de la production à la valorisation</i>	
<i>Objectif 4 : Développer une consommation durable de l'eau et des produits alimentaires</i>	
<i>Objectif 5 : Développer une politique d'achat public en cohérence avec les finalités du DD</i>	
<i>Objectif 6 : Sensibiliser, former et soutenir les démarches éco-labelisées</i>	
Orientation 4 : Rendre Niort rayonnante et épanouissante.....	p. 21
<i>Objectif 1 : Valoriser l'identité de Niort et son patrimoine</i>	
<i>Objectif 2 : Développer une économie locale durable en lien avec les partenaires et en s'appuyant sur les atouts du territoire</i>	
<i>Objectif 3 : Faire du sport, des loisirs et de la culture des facteurs d'ouverture, de développement personnel, d'émancipation citoyenne et de vitalité du territoire</i>	
<i>Objectif 4 : Positionner la Ville comme collectivité novatrice dans la promotion des dimensions sociales, économiques et écologiques pour ses politiques sportives, culturelles et socioculturelles</i>	
Orientation 5 : Favoriser l'ouverture et la coopération	p. 26
<i>Objectif 1 : Rendre les habitants acteurs du développement durable</i>	
<i>Objectif 2 : Encourager la participation des partenaires à la construction d'un territoire durable</i>	
<i>Objectif 3 : Favoriser le décloisonnement entre les acteurs pour diffuser le développement durable</i>	
<i>Objectif 4 : Intégrer le développement durable dans le fonctionnement et les pratiques des services de la Ville</i>	
Légende des partenaires et directions pilotes	p. 32

PLAN D' ACTIONS : LE PILOTAGE DE LA MISE EN ŒUVRE

Le dispositif de pilotage de l'Agenda 21 est organisé en différentes instances qui permettent d'assurer les fonctions suivantes : le pilotage, la mobilisation, la coproduction, la mise en œuvre, l'évaluation et la coordination du projet.

Les instances de pilotage de l'Agenda 21 :



Chacune des actions fait l'objet d'une fiche comprenant :

- ✓ La description de l'action (contexte, objectifs, bénéficiaires),
- ✓ Le déroulement (échéances, étapes de mise en œuvre),
- ✓ La gouvernance (parties prenantes et leurs niveaux de participation, contributeurs internes, instances de pilotage),
- ✓ Des éléments budgétaires (prévision de fonctionnement, d'investissement et de recettes),
- ✓ Le suivi et l'évaluation (indicateurs, valeur initiale, périodicité de mesure)
- ✓ Les critères d'analyse (prise en compte des finalités du DD).

Cette structuration permet le suivi des actions, leurs mises en œuvre et leurs évaluations annuelles pour apporter si nécessaire les mesures correctives ou nouvelles impulsions que définit le comité de pilotage.

La coordination et l'animation du dispositif sont assurées par la Direction de projet Agenda 21.

ORIENTATION 1 : ETRE SOLIDAIRE A NIORT

Le développement durable place l'homme au cœur des projets. L'orientation 1 de l'agenda 21 de la Ville de Niort met en priorité le droit à une vie digne, apporte des réponses aux besoins fondamentaux (eau, alimentation, logement, énergie, mobilité, hygiène), intensifie la prise en compte des difficultés de chacun (handicap, vieillesse, chômage ...), apporte un accompagnement des générations futures (projets éducatifs, intégration citoyenne), initie les premières réflexions autour du développement d'un territoire de santé en lien avec les partenaires.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Adapter l'action sociale et l'offre de soins aux besoins de la population
- Mettre en place un projet éducatif global en concertation avec les acteurs et les usagers
- Mieux assurer l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
- Accompagner le lien intergénérationnel
- Encourager l'insertion par l'économie
- Elaborer une offre de logements sociaux adaptée et de qualité
- Accompagner la jeunesse vers une intégration citoyenne et socioéconomique réussie

L'orientation en quelques chiffres :

7 objectifs
18 sous-objectifs
54 actions

Adapter l'action sociale et l'offre de soins aux besoins de la population

Connaître les besoins pour apporter des solutions adaptées

- ✓ Création et animation d'un observatoire des solidarités

Répondre aux besoins élémentaires (eau, alimentation, logement, énergie, mobilité, hygiène)

- ✓ Instauration d'un bouclier social de l'eau avec les partenaires du territoire
- ✓ Animation de la charte alimentaire niortaise et mise en œuvre d'un projet de construction d'une plateforme d'aide alimentaire
- ✓ Animation et confortation du SAMU social
- ✓ Confortation de l'hébergement d'urgence pour les plus démunis en lien avec acteurs locaux et institutionnels
- ✓ Amélioration de l'état des logements d'urgence de la Ville destinés aux situations de sinistre
- ✓ Lutte contre la précarité énergétique
- ✓ Amélioration de la mobilité et développement de transports adaptés : tarification sociale, véhicules publics accessibles, locations à faibles coûts, minibus pour personnes à mobilité réduite etc.
- ✓ Création de bains-douches solidaires

Faciliter l'accès aux droits sociaux

- ✓ Accompagnement budgétaire des ménages ayant des difficultés financières
- ✓ Evolution des aides financières vers les publics précaires (travailleurs pauvres)
- ✓ Consolidation de l'accompagnement social individualisé du CCAS
- ✓ Facilitation de l'accès aux droits sociaux par la médiation sociale
- ✓ Mise en place d'une stratégie de communication du CCAS afin d'élargir le public bénéficiaire et de faire évoluer les représentations
- ✓ Développement et promotion des jardins solidaires et partagés

Construire ensemble un territoire de santé

- ✓ Développement d'une offre de soins suffisante et accessible aux populations les plus fragiles
- ✓ Mise en œuvre d'un dispositif d'offre de soins de premier recours (étude santé, coordination de professionnels, mise en place de structures de regroupement, etc.)

**Mettre en place un projet éducatif global
en concertation avec les acteurs et les usagers**

Construire une politique éducative en concertation avec les acteurs et les usagers

- ✓ Formalisation d'un projet éducatif global niortais

Faciliter l'orientation, l'accès aux services et aux parcours éducatifs

- ✓ Création d'un lieu d'information et d'orientation des parents et futurs parents en recherche d'un mode d'accueil : Relais Petite enfance
- ✓ Analyse des pratiques et des besoins en terme de scolarisation des enfants handicapés et mise en place de dispositifs adaptés (accompagnement des parents d'enfants handicapés etc.)
- ✓ Amélioration de l'accès à l'information sur les possibilités d'accompagnement à la scolarité des enfants
- ✓ Valorisation des projets d'accueil individualisé dans les lieux d'accueil collectif pour les enfants présentant des difficultés de santé

Accroître les actions éducatives durables

- ✓ Généralisation des activités périscolaires
- ✓ Développement et consolidation des projets d'éducation nutritionnelle avec diffusion d'informations
- ✓ Développement des actions éducatives et de l'implication des parents dans les établissements d'accueil de la petite enfance et autres

Développer des établissements éducatifs, leur qualité et leur mixité sociale

- ✓ Adaptation de la sectorisation scolaire aux besoins
- ✓ Reconstruction du groupe scolaire Jean Zay dans le cadre du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale
- ✓ Construction du Pôle Petite Enfance de l'Orangerie et d'une nouvelle halte-garderie dans les quartiers du Projet de Rénovation Urbaine et Sociale

Mieux assurer l'autonomie des personnes âgées et handicapées

Développer en concertation des politiques en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

- ✓ Engagement en partenariat avec le Conseil général des Deux-Sèvres sur un plan d'actions au bénéfice des personnes âgées
- ✓ Elaboration d'une politique relative au handicap (Charte Ville-Handicap)
- ✓ Développement des partenariats entre les services municipaux et les associations ou institutions agissant dans le domaine du handicap
- ✓ Information et sensibilisation au handicap dans la Ville en concertation avec les acteurs locaux

Faciliter, dans la ville, l'accessibilité aux espaces et aux services ouverts au public

- ✓ Amélioration de l'accessibilité aux équipements et aux services de la Ville pour les personnes en situation de handicap (équipements, aménagements, services) en concertation avec les acteurs locaux
- ✓ Développement d'aires de jeux et d'espaces verts accessibles aux personnes en situation de handicap

Favoriser l'accès des travailleurs handicapés à la Ville de Niort

- ✓ Amplification du recrutement de travailleurs handicapés dans les services municipaux
- ✓ Sensibilisation des services municipaux au handicap dans le cadre professionnel

Faciliter le maintien à domicile

- ✓ Développement du service de soins Infirmiers à Domicile du CCAS en complémentarité avec le Centre Hospitalier de Niort (hospitalisation à domicile, public Alzheimer)
- ✓ Renforcement de la qualité du Service d'Aide à Domicile
- ✓ Optimisation du Service de Repas à Domicile

Favoriser les parcours résidentiels et l'accueil des personnes âgées et handicapées

- ✓ Développement des "EHPAD de demain" et des établissements d'accueil spécialisés

Accompagner le lien intergénérationnel

- ✓ Création et aménagement d'espaces publics conviviaux pour favoriser les rencontres intergénérationnelles
- ✓ Développement des rencontres intergénérationnelles dans les actions déjà engagées par la VDN (manifestations culturelles, Niort plage, activités périscolaires etc.)
- ✓ Mise en place de dispositifs favorisant le logement intergénérationnel (exemple : 1 toit 2 âges)

Encourager l'insertion par l'économique

- ✓ Développement des clauses sociales dans tous les marchés publics passés par la Ville
- ✓ Accompagnement des projets d'insertion des acteurs locaux (MIPE, CRES/CAMIF, ASFODEP)

Elaborer une offre de logements sociaux adaptée et de qualité

Adapter l'offre de logements aux besoins

- ✓ Développement d'une offre de logements sociaux de qualité et adaptables à l'évolution de l'autonomie (OPAH-RU, PRUS)
- ✓ Réhabilitation des logements sociaux en vue d'améliorer le cadre de vie et la performance énergétique (PRUS)
- ✓ Aide au développement et à la pérennisation des structures d'accueil et d'hébergement destinées aux ménages ayant des difficultés d'intégration
- ✓ Mise en cohérence du logement social public et du développement de la Ville (perspectives démographiques, mobilités, équipements, critères environnementaux et sociaux)

Faciliter l'accès et le maintien dans le logement

- ✓ Développement de l'accompagnement vers et dans le logement (logements relais, baux glissants, accompagnement vers un logement pérenne etc.)

Accompagner la jeunesse vers une intégration citoyenne et socioéconomique réussie

- ✓ Association des adolescents et des jeunes à la vie citoyenne (forum Internet, réunions régulières, etc.)
- ✓ Amélioration de l'offre de services en direction des jeunes (Centres socio-culturels, local jeunes etc.)
- ✓ Coordination des actions à l'attention des jeunes
- ✓ Réponse aux besoins en logements et en hébergements des jeunes par une offre diversifiée (Résidence Habitat Jeunes, résidences étudiantes à Noron, logements locatifs à loyers modérés)

ORIENTATION 2 : CULTIVER LA QUALITE DU CADRE DE VIE

Le diagnostic territorial a montré que pour les Niortais le cadre de vie était un atout indéniable de notre territoire. L'aménagement de celui-ci passe en priorité par l'anticipation des modes de vie des Niortais et donc par la planification urbaine, par la connaissance de la biodiversité pour limiter la pression sur les écosystèmes, par l'intégration de l'animal dans la ville comme facteur de lien social, par la limitation des sources de pollutions pour garantir aux générations futures un cadre de vie sain...

Les objectifs visés sont les suivants :

- Contribuer à un aménagement durable du territoire
- Favoriser la biodiversité
- Favoriser le lien entre l'Homme et l'animal
- Développer un patrimoine bâti et non bâti durable
- Progresser dans la prévention des impacts dans la gestion des milieux et des ressources
- Développer la prévention des risques

L'orientation en quelques chiffres :

6 objectifs
14 sous-objectifs
59 actions

Contribuer à un aménagement durable du territoire

Développer une urbanisation plus respectueuse du patrimoine, des espaces et des hommes

- ✓ Animation d'une démarche de prospective territoriale
- ✓ Planification plus durable du développement urbain (PLU, prescriptions dans les règlements d'urbanisme)
- ✓ Révision des ZPPAUP en aires de valorisation du patrimoine (AVAP)
- ✓ Développement de quartiers durables - secteurs d'enjeux (prescriptions etc.) : Vallée Guyot, Gare/Pôle santé, Centre Ville, Du Guesclin/Largeau
- ✓ Incitation des concepteurs (maîtres d'oeuvre) à l'intégration des finalités du développement durable dans leurs choix d'aménagement, de construction et de démolition (cahier des procédures applicables aux opérations d'aménagement, règlement du PLU, clauses des cahiers des charges, etc.)
- ✓ Mise en place d'une charte de qualité urbaine

Organiser la répartition des équipements et des populations pour limiter la consommation d'espace, les déplacements et accroître la mixité sociale

- ✓ Révision du PLH selon les principes du développement durable
- ✓ Diversification des types d'habitats dans les projets d'aménagement pour favoriser la mixité sociale

Favoriser la biodiversité

Assurer la préservation des espèces et des milieux, tant en zones naturelles qu'urbanisées

- ✓ Définition, à partir de l'inventaire, d'un plan d'actions visant à protéger et prendre en compte la biodiversité à Niort
- ✓ Mise en œuvre du plan d'actions de la biodiversité et préservation de la Trame Verte et Bleue communale, notamment au travers du PLU
- ✓ Définition et pérennisation de l'inventaire citoyen participatif de la biodiversité
- ✓ Prise en compte systématique de l'inventaire de la biodiversité dans tout projet d'aménagement, de mettre en place des actions adaptées à leur maintien (préservation, mesures compensatoires, etc.)
- ✓ Mise en place d'un plan d'actions de lutte contre les dépôts sauvages et les déchets de chantiers
- ✓ Protection de certains espaces spécifiques en vue d'y préserver la biodiversité : marais de Galuchet, marais de la Plante, Vallée de Torfou
- ✓ Établissement et animation d'une charte de culture biologique (projets maraîchers, jardins privés et jardins familiaux)
- ✓ Intégration des prescriptions du développement durable dans la création et l'entretien des espaces végétalisés
- ✓ Gestion des Espaces Boisés Classés (EBC) propriétés de la Ville

Sensibiliser et former les acteurs à la préservation de la biodiversité

- ✓ Développement des dispositifs d'information traitant de la biodiversité : pose de panneaux d'information, articles de presse et sur le portail, création d'une lettre d'information territoriale...
- ✓ Organisation de formations pour les agents des services sur la biodiversité
- ✓ Création d'animations de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité : animations dans les écoles, sorties nature grand public
- ✓ Sensibilisation de la population, des acteurs et des agents à la biodiversité dans le cadre d'un événement populaire et emblématique : Téciverdi (appel à projets, concours d'initiatives innovantes, conférences, expositions)
- ✓ Sensibilisation des habitants et des acteurs locaux à la réduction de l'usage des engrais et des pesticides

Favoriser le lien entre l'Homme et l'animal

Faciliter l'intégration de l'animal en ville

- ✓ Définition d'une politique de l'animal en ville
- ✓ Présence et utilisation accrues du cheval dans la vie quotidienne (transport, ramassage des déchets, entretien des espaces verts)
- ✓ Généralisation de l'éducation canine au territoire
- ✓ Poney maître d'école

Développer un patrimoine bâti et non bâti durable

Développer un habitat et un patrimoine bâti public et privé respectueux des finalités du développement durable

- ✓ Élaboration d'un schéma directeur du patrimoine bâti portant sur son état général, son usage et sa consommation énergétique (diagnostic, programmation, mise à disposition ou vente patrimoine privé)
- ✓ Intégration des prescriptions du développement durable dans la construction et l'entretien du patrimoine municipal
- ✓ Etude de l'intégration de critères spécifiques au développement durable en cas de cession du patrimoine municipal
- ✓ Réalisation d'un inventaire des logements vacants et insalubres et mise en place de mesures incitatives en vue de la mise aux normes et de la rénovation
- ✓ Engagement des poursuites, en lien avec le Procureur de la République, aux infractions au Règlement Sanitaire Départemental des Deux-Sèvres en matière d'habitat dégradé
- ✓ Réhabilitation du patrimoine architectural et industriel du site des anciennes usines Boinot

Assurer une conception et une gestion du patrimoine non bâti plus durable

- ✓ Création d'un cimetière naturel
- ✓ Développement des partenariats (SAFER, agriculteurs) pour limiter les impacts environnementaux sur les espaces agricoles et orienter les modes d'exploitation des sols

Améliorer la qualité des espaces de circulation et de stationnement

- ✓ Définition de prescriptions intégrant le développement durable dans l'aménagement et la restauration des espaces de circulation (trottoirs, voiries, chemins,...)
- ✓ Aménagement des chemins autour de Niort (chemin du IIIème Millénaire)

Progresser dans la prévention des impacts et dans la gestion des milieux et des ressources

Préserver l'accès à une ressource en eau de qualité

- ✓ Étude d'optimisation de la gestion de la ressource en eau
- ✓ Développement des programmes de reconquête de la qualité de l'eau de nappe (Re-Sources)
- ✓ Développement des partenariats avec les laboratoires et l'ARS pour la surveillance de la qualité des ressources en eau
- ✓ Programme de recherche appliquée sur les transferts de polluants dans le bassin d'alimentation de captage

Veiller à la qualité de l'air extérieur

- ✓ Développement d'outils d'information sur la qualité de l'air (ozone, pollens,...) et de délivrance de recommandations aux populations vulnérables
- ✓ Mise en place de solutions concertées entre la Ville et la CAN pour améliorer durablement la qualité de l'air

Veiller à la qualité de l'air intérieur

- ✓ Organisation d'une campagne de communication et de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur à destination des habitants, des professionnels et des services municipaux
- ✓ Organisation d'une campagne de sensibilisation au contrôle annuel des appareils de combustion au gaz (chaudière etc....)
- ✓ Campagne de surveillance de la qualité de l'air à l'intérieur des écoles et des crèches
- ✓ Réalisation de travaux dans les lieux d'accueil du public (notamment les écoles) où les concentrations de radon restent supérieures aux seuils réglementaires actuels
- ✓ Utilisation systématique des produits éco-labellisés pour le ménage et l'entretien des locaux de la Ville

Développer la prévention des risques

Développer les dispositifs et les aménagements en matière de prévention des risques

- ✓ Plan d'action global pour la gestion de la Sèvre et des cours d'eau dans le respect des milieux naturels et des objectifs de réduction des risques majeurs (inondations)
- ✓ Décentralisation dans les services municipaux des actions de détection et de surveillance des situations à risques
- ✓ Accompagnement des chefs d'établissements dans l'élaboration de leur Plan particulier de mise en sûreté (écoles, crèches, bâtiments communaux)

Développer la sensibilisation et l'information des acteurs sur la prévention des risques

- ✓ Développement d'outils de communication à destination de la population sur les risques majeurs et sur les impacts positifs des actions menées
- ✓ Etude de la mise en place de partenariats pour informer sur les obligations de chacun en matière de normes incendies
- ✓ Sensibilisation des acteurs et des chefs d'établissements municipaux à la mise en œuvre du Plan communal de sauvegarde aux risques SEVESO

Renforcer les dispositifs de gestion de crise

- ✓ Renforcement du système d'alerte lors de la gestion de crises
- ✓ Création d'un corps de bénévoles parmi la population pour intervenir en appui de la collectivité en cas de crises
- ✓ Formation d'agents municipaux référents pour la gestion de crise, incluant des exercices de simulation
- ✓ Formation des personnels à l'accueil et à l'hébergement d'urgence de populations sinistrées ou évacuées
- ✓ Formation sur les risques canicule et la mise en place d'un standard de crise
- ✓ Élaboration d'un plan de secours "eau potable" communal et intercommunal

ORIENTATION 3 VIVRE ECO-RESPONSABLE

Le développement durable permet à chacun d'être acteur dans sa vie de citoyen, dans ses activités professionnelles ou extra-professionnelles. Les actions contribuent aux enjeux globaux tels que la lutte contre le changement climatique mais participent également à des problématiques locales (les déplacements, la rareté de la ressource en eau, le développement d'activités agricoles en ceinture de la ville...). Ces actions, qu'elles soient menées par les habitants à titre individuel, par les collectivités ou par des entreprises du territoire doivent être encouragées et partagées.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Développer la maîtrise de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables
- Offrir des alternatives à l'usage de la voiture dans nos déplacements
- Optimiser la gestion des déchets, de la production à la valorisation
- Développer une consommation durable de l'eau et des produits alimentaires
- Développer une politique d'achat public en cohérence avec les finalités du développement durable
- Sensibiliser, former et soutenir les démarches éco-labellisées

L'orientation en quelques chiffres :

6 objectifs
16 sous-objectifs
52 actions

Développer la maîtrise de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables

Définir une politique globale de l'énergie

- ✓ Elaboration et suivi du plan climat énergie territorial
- ✓ Définition des modalités d'utilisation et de mise en oeuvre des certificats d'économie d'énergie

Diminuer la consommation d'énergie dans les espaces publics

- ✓ Optimisation de la consommation énergétique de l'éclairage public
- ✓ Définition d'une stratégie moins énergivore pour le revêtement de la voirie

Diminuer la consommation d'énergie des patrimoines bâtis publics et privés

- ✓ Réalisation d'un audit énergétique global sur le bâti ancien et les bâtiments publics
- ✓ Diminution de la consommation énergétique des bâtiments publics : adaptation des températures intérieures, Gestion Technique Centralisée, outil de télégestion
- ✓ Mise en place d'un programme d'isolation des bâtiments publics, suite au schéma directeur immobilier
- ✓ Construction ou rénovation des équipements publics selon les normes Bâtiment à Basse Consommation

Sensibiliser et inciter aux économies d'énergie

- ✓ Création d'un dispositif d'incitation des particuliers pour l'amélioration énergétique de l'habitat en lien avec les structures existantes
- ✓ Sensibilisation des agents et des usagers à la maîtrise de la consommation énergétique

Accroître le recours aux énergies renouvelables

- ✓ Développement des énergies renouvelables sur le territoire de la CAN, en lien avec le PCET
- ✓ Mise en place de filières de production d'énergie à partir de déchets

Offrir des alternatives à l'usage de la voiture dans nos déplacements

Développer l'intermodalité

- ✓ Mise en place d'un pôle d'échange multimodal autour de la gare
- ✓ Développement d'une tarification unique favorisant le multimodal (ferroviaire, bus, cars, vélo...)
- ✓ Développement de parking relais en lien avec le réseau de transports en commun

Développer l'offre de transports en commun

- ✓ Mise en place d'une DSP transport : horaires, fréquences et circuits
- ✓ Création d'un réseau de co-voiturage : site Internet, parkings aux entrées de ville, partenariat avec les entreprises locales
- ✓ Adaptation des tarifs de transports en commun aux différents publics (jeunes, seniors, déplacements scolaires, tarification sociale)

Encourager les modes de déplacements alternatifs et doux

- ✓ Développement d'une politique en faveur des déplacements cyclo
- ✓ Élaboration et mise en œuvre d'un schéma directeur de stationnement et de circulation
- ✓ Amélioration de la marchabilité de la ville
- ✓ Accompagnement de la mise en œuvre des déplacements scolaires à pied (pédibus) sur les déplacements domicile – école

Développer des alternatives durables aux déplacements professionnels

- ✓ Réalisation d'un Plan de Déplacements de l'Administration en lien avec ceux des partenaires
- ✓ Encouragement de la mise en place de Plans de Déplacements des Entreprises et Interentreprises
- ✓ Réduction des déplacements contraints des agents (dématérialisation des outils et de l'information, vidéoconférence, réorganisation du travail)
- ✓ Regroupement de certains sites et services permettant d'encourager la mutualisation des trajets du personnel municipal
- ✓ Développement d'une flotte de véhicules municipaux à moindre impact environnemental en passant par la diversification de l'offre en motorisation alternative (hybride, électrique, GPL, GNV, ...)
- ✓ Sensibilisation des agents aux modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (promotion des transports en commun, co-voiturage, modes doux ...)
- ✓ Incitation à l'utilisation de véhicules électriques (voiture et vélos) : bornes de recharge...

Optimiser la gestion des déchets, de la production à la valorisation

Développer des stratégies territoriales dans la gestion des déchets

- ✓ Mise en place du Programme Local de Prévention des Déchets

Diminuer les quantités de déchets en agissant sur la production

- ✓ Mise en place d'une politique d'impression

Optimiser la collecte sélective et le traitement des déchets

- ✓ Amélioration des conditions de collecte des déchets en porte-à-porte
- ✓ Optimisation du tri et du compostage des déchets fermentescibles des différents usagers (habitat individuel et collectif, gros producteurs,...)
- ✓ Amélioration du tri des déchets dans les structures collectives (immeubles, écoles, administrations, bureaux...)
- ✓ Prévention de la toxicité des déchets des entreprises
- ✓ Mise en place d'un système de traçabilité des déchets produits par l'activité VDN

Valoriser et développer les initiatives permettant d'augmenter la durée de vie des déchets

- ✓ Développement des filières de prolongement de la durée de vie des déchets : recycleries, ressourceries, système d'échange et de troc...
- ✓ Valorisation des actions municipales en faveur de la prévention des déchets (réparation, réutilisation, recyclage...)

Développer une consommation durable de l'eau et des produits alimentaires

Mobiliser les acteurs et la population sur l'utilisation économe de l'eau

- ✓ Maîtrise des prélèvements en eau dans le bassin naturel et dans le bassin d'alimentation de captage pour prévenir des situations de crise
- ✓ Mise en œuvre permanente des procédures de limitation des pertes sur réseaux d'alimentation en eau potable publics et privés (campagne de recherche des fuites, système d'alerte, modélisation mathématique)
- ✓ Création d'un bassin de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage sous la place de la Brèche
- ✓ Etude de faisabilité pour la mise en place de toilettes sèches dans les lieux publics

Favoriser l'implication des services publics dans l'utilisation économe de l'eau

- ✓ Mise en place de dispositifs de récupération des eaux de pluie : récupérateurs des eaux pluviales dans les bâtiments publics, utilisation d'eau récupérée pour le nettoyage des véhicules et l'arrosage des espaces verts...
- ✓ Mise en place de dispositifs et pratiques économes en eau dans les équipements municipaux
- ✓ Sensibilisation des agents et des utilisateurs des équipements aux économies de la ressource en eau

Accroître la consommation de produits alimentaires biologiques, de saison et locaux

- ✓ Augmentation des produits bio, locaux et de saison dans la restauration collective (cantines, portage, prestations traiteurs)
- ✓ Etude de faisabilité relative au développement des marchés de quartier

Développer une politique d'achat public en cohérence avec les finalités du développement durable

- ✓ Définition au sein de la mairie de Niort d'une politique d'achats responsables et mise en place d'outils formalisés
- ✓ Rédaction d'une charte d'achats éco-responsables réalisés par la Ville de Niort
- ✓ Prise en compte systématique des prescriptions du développement durable par les maîtres d'œuvres qui travaillent pour la Ville de Niort
- ✓ Mise en place d'une démarche de communication responsable (mise en place d'un diagnostic afin d'établir un plan d'actions "communication responsable", implication des équipes et des partenaires dans cette démarche, création de supports réutilisables,...)

Sensibiliser, former et soutenir les démarches éco-labellisées

- ✓ Sensibilisation et accompagnement des acteurs internes et externes à la Ville de Niort à l'organisation de manifestations et d'animations durables

ORIENTATION 4 :

RENDRE NIORT RAYONNANTE ET EPANOUISSANTE

La stratégie niortaise de développement durable propose de faire de la culture, des sports et des loisirs des facteurs de vitalité du territoire, d'épanouissement des êtres humains mais également d'être des espaces d'innovation et d'expression du développement durable. De plus, le développement économique, basé sur les atouts du territoire, et notamment l'économie sociale et solidaire, contribuent aussi au dynamisme et à l'attractivité du territoire.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Valoriser l'identité de Niort et son patrimoine
- Développer une économie locale durable en lien avec les partenaires et en s'appuyant sur les atouts du territoire
- Faire du sport, des loisirs et de la culture des facteurs d'ouverture, de développement personnel, d'émancipation citoyenne et de vitalité du territoire
- Positionner la Ville comme collectivité novatrice dans la promotion des dimensions sociales, économiques et écologiques pour ses politiques sportives, culturelles et socioculturelles

L'orientation en quelques chiffres :

4 objectifs
12 sous-objectifs
41 actions

Valoriser l'identité de Niort et son patrimoine

Faire connaître et médiatiser la démarche territoriale de développement durable

- ✓ Médiatisation de l'action de la Ville en faveur du développement durable
- ✓ Valorisation du débat d'orientations relatif au développement durable
- ✓ Labellisation ou soutien aux produits et services labellisés durables (label actions solidaires, récompense entreprises durables, marque territoriale services...)
- ✓ Elaboration d'un positionnement marketing touristique du territoire

Valoriser et transmettre le patrimoine niortais

- ✓ Promotion des éléments emblématiques du patrimoine naturel local (Sèvre, Lambon, Marais Poitevin, Chemin III^{ème} Millénaire)
- ✓ Valorisation des productions et des savoir-faire locaux (angélique, marché des Halles, cresson etc.) de Niort
- ✓ Valorisation du Donjon et construction de parcours de découverte patrimoniaux
- ✓ Valorisation du patrimoine industriel et de la mémoire ouvrière des anciennes usines de Niort : Rousseau, Boinot, Erna-Boinot, Rougier, Marot
- ✓ Amélioration de la signalétique du patrimoine historique niortais
- ✓ Réinstallation du patrimoine statuaire dans un environnement adapté
- ✓ Création d'un réseau d'habitants - ambassadeurs du territoire

Développer une économie locale durable en lien avec les partenaires et en s'appuyant sur les atouts du territoire

Soutenir et valoriser l'économie sociale et solidaire

- ✓ Création d'une Maison de l'Economie Sociale et Solidaire (MESS)

Développer les filières courtes de production et de commercialisation des produits locaux sur le territoire

- ✓ Valorisation des circuits courts agricoles (Expérimentation d'un bail environnemental autour de l'aérodrome de Souché, création d'un réseau et d'un annuaire de producteurs, promotion des AMAP, traçabilité)
- ✓ Développement du week-end des artisans et des producteurs locaux
- ✓ Développement du maraîchage biologique

Créer des pôles de compétences

- ✓ Coordination d'acteurs en vue d'élaborer des réponses d'urgences aux catastrophes naturelles
- ✓ Création d'un pôle économique, scientifique et universitaire "Biodiversité et gestion des risques" en partenariat avec les acteurs du territoire

Développer une offre touristique s'appuyant sur le capital culturel et naturel du territoire et prenant en compte sa préservation

- ✓ Elaboration d'un schéma directeur du tourisme en concertation avec les acteurs locaux
- ✓ Création d'activités touristiques en lien avec le patrimoine naturel et culturel du territoire (Sèvre, Lambon, biodiversité) : circuits de découverte
- ✓ Développement d'une offre d'hébergement de plein air en lien avec les communes environnantes
- ✓ Réaménagement du port fluvial et création de la liaison Niort-Marans en partenariat avec les acteurs locaux
- ✓ Accompagnement du développement des produits touristiques autour des activités fluviales

Faire du sport, des loisirs et de la culture des facteurs d'ouverture, de développement personnel, d'émancipation citoyenne et de vitalité du territoire

Concevoir les politiques publiques sportive et culturelle en concertation avec les acteurs locaux

- ✓ Etablissement d'une politique sportive en concertation avec les acteurs locaux (Etats généraux du sport)
- ✓ Etablissement d'une politique culturelle en concertation avec les acteurs locaux (Assises de la Culture)

Faciliter l'accès de tous au sport, aux loisirs et à la culture

- ✓ Etude de la cohérence et des possibilités d'amélioration de la tarification sociale dans les activités sportives, culturelles et de loisirs (coupons sport, chèques loisirs, Anios, gratuité, quotients familiaux)
- ✓ Etude des conditions d'accès des familles à l'offre sportive, culturelle et de loisirs : créneaux communs, garderie etc.
- ✓ Développement de l'action culturelle sur le territoire niortais en concertation avec les acteurs locaux
- ✓ Développement des pratiques sportives dans les quartiers en coordination avec les centres socioculturels, les clubs sportifs, les agents d'exploitation des salles de sport et les usagers
- ✓ Développement des conditions d'accès des personnes en situation de handicap dans les activités sportives de la Ville et des associations niortaises
- ✓ Développement de la communication estivale sur l'offre culture, loisirs et détente en relation avec des partenaires du Territoire (Niort plage, Cirque à Pré-Leroy, Semaine fédérale du cyclotourisme,...)
- ✓ Développement des conditions d'accès des personnes en situation de handicap dans les activités culturelles de la Ville et des associations niortaises

Adapter l'offre d'équipements sportifs de proximité aux besoins

- ✓ Création et rénovation d'espaces sportifs et de loisirs en libre accès
- ✓ Adaptation de l'offre d'équipements sportifs aux besoins
- ✓ Adaptation des équipements de sports d'eau aux besoins des usagers

Positionner la Ville comme collectivité novatrice dans la promotion des dimensions sociales, économiques et écologiques pour ses politiques sportives, culturelles et socioculturelles

Se doter d'équipements et de projets structurants

- ✓ Organisation d'un festival biennal d'ampleur régionale sur la diversité biologique et culturelle "TECIVERDI" favorisant le lien hommes et nature
- ✓ Création d'un lieu de fabrique culturelle d'envergure nationale destiné aux arts de la rue sur le site des anciennes usines Boinot (CNAR)
- ✓ Développement d'un pôle d'activité économique de loisirs à vocation régionale et de grande qualité environnementale "Terre de Sport"
- ✓ Création d'une salle événementielle "L'Acclameur" destinée à accueillir des spectacles, des manifestations sportives et de divertissement

Favoriser la créativité sur le territoire

- ✓ Soutien aux nouvelles formes d'art en émergence (arts de la rue, graf)
- ✓ Développement de la créativité des enfants scolarisés

Rechercher et mettre en œuvre avec les acteurs locaux de nouvelles modalités et méthodes de travail

- ✓ Accompagnement des équipements culturels structurants dans la recherche de mutualisations

ORIENTATION 5

FAVORISER L'OUVERTURE ET LA COOPÉRATION

Cette orientation marque la volonté de la Ville d'inscrire dans la durée les principes de la co-production du projet territorial de développement durable initié depuis l'élaboration du diagnostic jusqu'à la définition de la stratégie de l'agenda 21 et du plan d'actions.

La mobilisation qui s'est construite à Niort repose sur l'intérêt reconnu par l'ensemble des parties prenantes d'agir ensemble pour l'avenir du territoire et à la mise en oeuvre de projets partagés.

Les principes qui guident la démarche sont de plusieurs ordres :

- ✓ Prendre en compte les dynamiques locales et faire appel à l'expertise des acteurs locaux
- ✓ Mobiliser dans la durée en impliquant les différents groupes sociaux
- ✓ Informer et garantir la transparence du système : rôle des instances, processus de décision, mise en débats des clivages...
- ✓ Rendre compte des avancées, évaluer le plan d'actions, la stratégie ainsi que la gouvernance du projet.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Rendre les habitants acteurs du développement durable
- Encourager la participation des partenaires à la construction d'un territoire durable
- Favoriser le décloisonnement entre les acteurs pour diffuser le développement durable
- Intégrer le développement durable dans le fonctionnement et les pratiques des services de la Ville

L'orientation en quelques chiffres :

4 objectifs
16 sous-objectifs
55 actions

Rendre les habitants acteurs du développement durable

Faciliter l'accès à l'information publique

- ✓ Amélioration de l'accès au conseil municipal (décentralisation, retransmission par Internet...)
- ✓ Amélioration de l'accès des Niortais à l'information publique grâce à des supports dématérialisés (campagnes emailing, réseaux sociaux, sites Internet...)
- ✓ Diffusion et valorisation du Bilan triennal d'actions publiques (réunion publique, dépliant Niort 3 ans d'actions, information sur le site)
- ✓ Développement de la communication sur le service public (page consacrée du magazine, campagnes d'affichage, articles réguliers sur le site, guide du service public...)

Optimiser l'accès aux services publics

- ✓ Adaptation des services publics aux rythmes des usagers
- ✓ Développement de l'e-administration en direction des usagers et avec les institutions (automatisation des mentions, déclaration d'intention d'aliénés, etc.)
- ✓ Mise en place d'aménagements pour améliorer l'orientation des usagers (création de guichets uniques thématiques, signalétique intérieure et extérieure, réaménagement fonctionnel des lieux d'accueil...)
- ✓ Développement du service administratif à domicile pour limiter l'exclusion des personnes dépendantes

Former le plus grand nombre

- ✓ Création et valorisation d'une université populaire
- ✓ Généralisation d'une éducation à l'environnement en vue d'un développement durable pour tous, tout au long de la vie (écoles, quartiers, festival Téciverdi...)

Adapter les instances et les espaces de consultation et de concertation

- ✓ Renforcement des modes de concertation adaptés aux projets et aux cibles (débat citoyen, etc.)
- ✓ Construction de projets inter quartiers
- ✓ Mise en synergie des instances existantes : conseils de quartier, conseil de développement, forum culturel...
- ✓ Animation d'une instance citoyenne de suivi de l'Agenda 21 et de coproduction d'actions de développement durable
- ✓ Élaboration d'un inventaire des instances de gouvernance externes avec compte-rendu de leurs activités

Encourager la participation des partenaires à la construction d'un territoire durable

Développer la mise en réseau des partenaires

- ✓ Animation d'un Comité partenarial dédié au développement durable à Niort dans une logique de partage d'expériences et de co-production d'outils
- ✓ Inscription de la Ville, des partenaires et des acteurs du territoire dans les réseaux et les dispositifs nationaux et internationaux dédiés au développement durable
- ✓ Rédaction d'un guide des bonnes pratiques des entreprises du territoire en matière de développement durable

Renforcer la contractualisation selon les principes du développement durable

- ✓ Généralisation des critères de développement durable dans les subventions et évaluation du dispositif (critères, outils d'incitation, indicateurs financiers & extra financiers)

Initier les conseils de quartier et les associations et les mobiliser comme relais auprès de la population

- ✓ Intégration des critères du développement durable dans les actions des conseils de quartier et les manifestations initiées par les conseils de quartier (sensibilisation, formation, évaluation, communication...)
- ✓ Mobilisation des associations de terrain dans la sensibilisation au développement durable

Favoriser le décloisonnement entre les acteurs pour diffuser le développement durable

Assurer et organiser une fonction ressource auprès des acteurs en matière de développement durable

- ✓ Création d'un espace virtuel de ressources mutualisées, ouvert à toutes et tous sur le développement durable (Wiki)

Conduire et accompagner des projets fédérateurs

- ✓ Coproduction d'un événement festif annuel, accessible à tous et participatif sur le développement durable
- ✓ Implication des habitants dans l'organisation de manifestations locales (Téciverdi, Conseil mondial des clowns, Protect Tour etc.)
- ✓ Encouragement à participer aux projets de jumelages et de coopération décentralisée grâce au relais associatif

Intégrer le développement durable dans le fonctionnement et les pratiques des services de la Ville

Renforcer la formalisation de l'action publique et l'enrichir selon les principes du développement durable

- ✓ Formalisation de l'action publique selon les principes du développement durable (projet de ville, politiques publiques, projet de service public et projet de direction, dispositifs transversaux)
- ✓ Veille sur l'application et la mise en oeuvre des principes du développement durable dans les politiques territoriales : PLH, PLU, SCOT, SDEC, PDU
- ✓ Veille sur l'insertion des principes du développement durable dans les grands projets municipaux (Brèche, Pôle sport, Boinot, Centre ville, PRUS, secteur Gare-Pôle Santé, Vallée Guyot)

Faciliter l'accès à l'information

- ✓ Développement de la communication interne autour des projets transversaux dont l'Agenda 21 et de la valorisation des initiatives intéressantes en faveur du développement durable
- ✓ Amélioration de l'accès à l'information par Intranet (diagnostic de la fracture numérique, création d'un us par agent, équipement des sites excentrés d'une borne informatique avec une connexion Intranet, développement de l'information sur les projets transversaux)
- ✓ Accès facilité de chaque agent à une partie des données des ressources humaines, issues des logiciels métiers, qui le concernent
- ✓ Etablissement et diffusion d'un organigramme cible
- ✓ Formalisation du fonctionnement et des missions des organisations syndicales et diffusion aux agents (livret d'accueil et Intranet)
- ✓ Etablissement et diffusion d'un organigramme hiérarchique et opérationnel (RCI)

Identifier et développer les compétences

- ✓ Accompagnement du développement d'un management participatif par la formation des encadrants
- ✓ Création d'un catalogue du droit individuel à la formation (DIF) déclinant une offre de formation interne relative à des métiers, des fonctions, des projets et des thématiques d'intégration dans la fonction publique

Développer la participation interne

- ✓ Développement de la cohésion et de la concertation entre les services (rencontres entre services, journées "portes ouvertes", espace d'expression, rencontres entre encadrants)
- ✓ Création et animation d'instances de suivi participatives de l'Agenda 21 intégrant des agents
- ✓ Élaboration d'un inventaire des instances de gouvernance internes avec compte-rendu de leurs activités
- ✓ Identification des besoins et propositions d'outils de participation spécifiques à l'Agenda 21
- ✓ Elaboration d'un outil de gestion des portefeuilles de projets

FAVORISER L'OUVERTURE ET LA COOPERATION

Développer la transversalité dans les procédures, les dispositifs et l'organisation internes

- ✓ Elaboration concertée du budget intégrant les principes du développement durable
- ✓ Systématisation des temps d'échanges entre les services de la Ville et les partenaires (concessionnaires) sur les interventions dans le domaine public communal
- ✓ Renforcement de la coordination du processus d'achat (processus décisionnel, modalités de mise en œuvre, communication aux prestataires...)
- ✓ Amélioration du dispositif de recrutement des managers en interne et en externe (formation des membres du jury, grille de critères d'évaluation, épreuves, tests, réalisation de plusieurs entretiens)
- ✓ Elaboration d'un schéma organisationnel de la restauration collective (restauration scolaire - crèches - Portage de repas à domicile)
- ✓ Amélioration de la gestion des agents non-permanents (remplacement, renfort occasionnel)
- ✓ Développement des outils de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- ✓ Élaboration et formalisation d'un guide des procédures comptables cohérent avec une gestion électronique des documents comptables et financiers
- ✓ Mise à jour et formalisation des procédures internes (Ressources humaines : avancement & promotion interne, position statutaire, formation, notation, déménagement, accueil, guide des retraites, du recruteur, des apprentis, des stagiaires et des agents non permanents)

Développer la culture et la pratique de l'évaluation

- ✓ Établissement et mise en oeuvre du protocole niortais d'évaluation des politiques publiques : instances, intégration des éléments déterminants du développement durable dans les critères d'évaluation
- ✓ Établissement d'un programme d'évaluation de l'action publique
- ✓ Sensibilisation et formation à l'évaluation des politiques publiques

Favoriser le bien-être au travail

- ✓ Intégration de la problématique des risques psycho-sociaux (RPS) dans une politique de santé au travail à partir d'un diagnostic de climat social
- ✓ Intégration de la problématique des TMS (troubles musculo-squelettiques) dans la politique de sécurité et de santé au travail



